

Opération Graines de “Pieds de mur”

Bulletin à retourner en Mairie avant le 27 avril 2024.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Je souhaite avoir un sachet de mélanges de graines vivaces fleuries pour “pieds de murs”

Le sachet sera à retirer, à partir du 21 juin 2024, en mairie avec une notice explicative pour semer et entretenir.

Votre adresse est nécessaire pour identifier votre propriété afin que les semis ne soient pas considérés comme des mauvaises herbes et qu’elles se développent dans de bonnes conditions.

Fait à Saint Marcellin en Forez, le